


U d/of OTTAWA



39003002110178



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

OEUVRES

DE

J. RACINE

ALBUM

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE

Rue de Fleurus, 9

NOV 6 1872

OEUVRES
DE
J. RACINE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS
ET LES AUTOGRAPHES

ET AUGMENTÉE

de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots
et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc.

PAR M. PAUL MESNARD

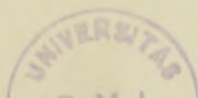
ALBUM

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1873



ORDY 1880

J. R. G. G. G.

ORDY 1880

ORDY 1880

ORDY 1880

ORDY 1880

PO
1885
1865
v. 10



ARMOIRIES DE JEAN RACINE.

D'azur au cygne d'argent, becqué et membré de sable. — Ces armoiries ont été dessinées par M. Ch. Millon de Montherlant, et chromolithographiées par M. Painlevé. — D'après l'original du brevet délivré à J. Racine en juin 1697 par le juge d'armes, et conservé dans le dossier *Racine* au cabinet des titres, à la Bibliothèque nationale.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637

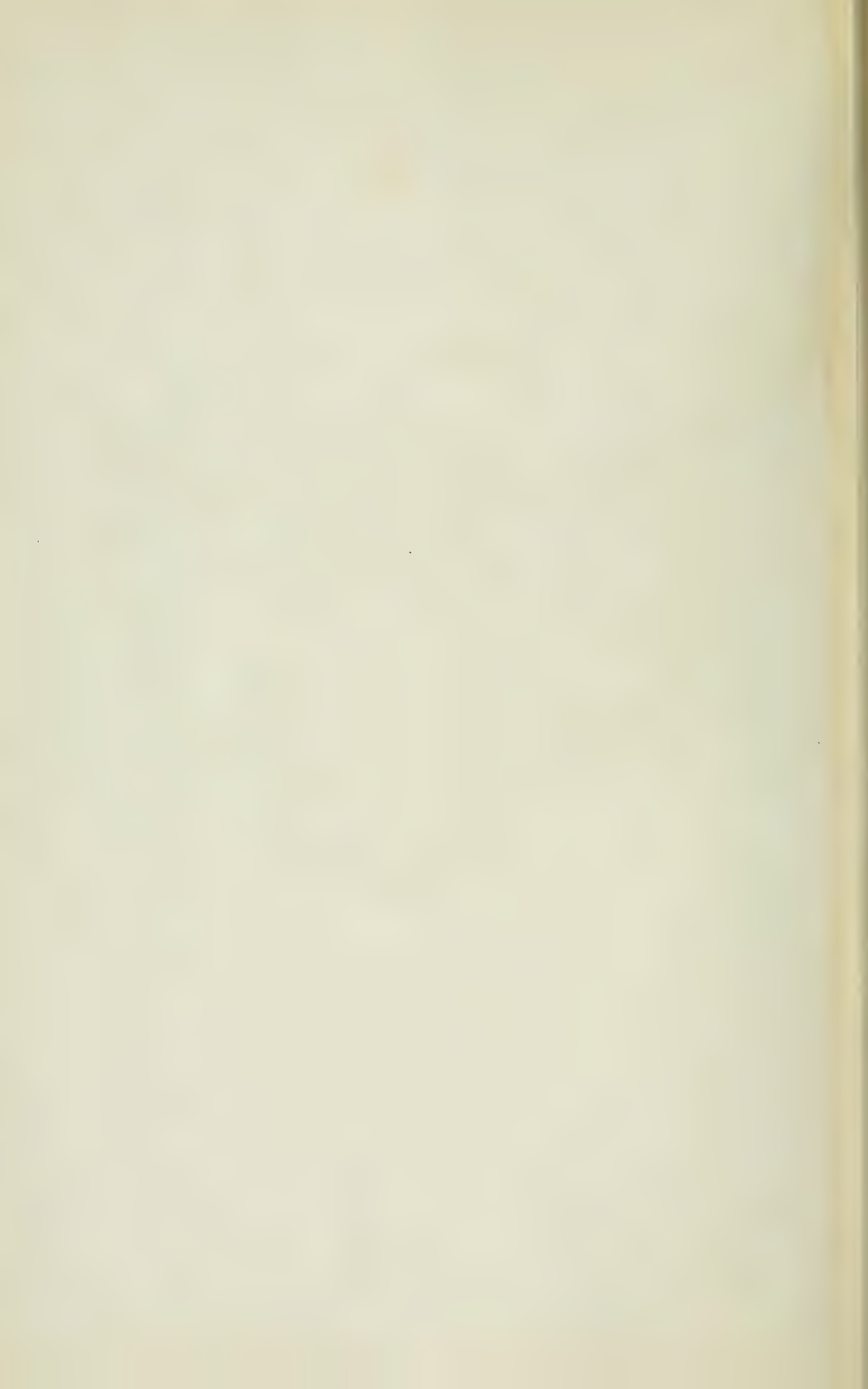




ARMOIRIES DE J. RACINE .

Ch. Millon de Merkerlant pinx^t

Chromolith. Len. Goussier et C^{ie}



PORTRAIT DE JEAN RACINE.

Ce portrait a été dessiné par M. Auguste Sandoz, d'après le portrait original de Santerre, qui est à Toulouse et appartient à M. Auguste de Naurois, arrière-petit-fils de Racine. Il a été gravé par M. A. Lévy.



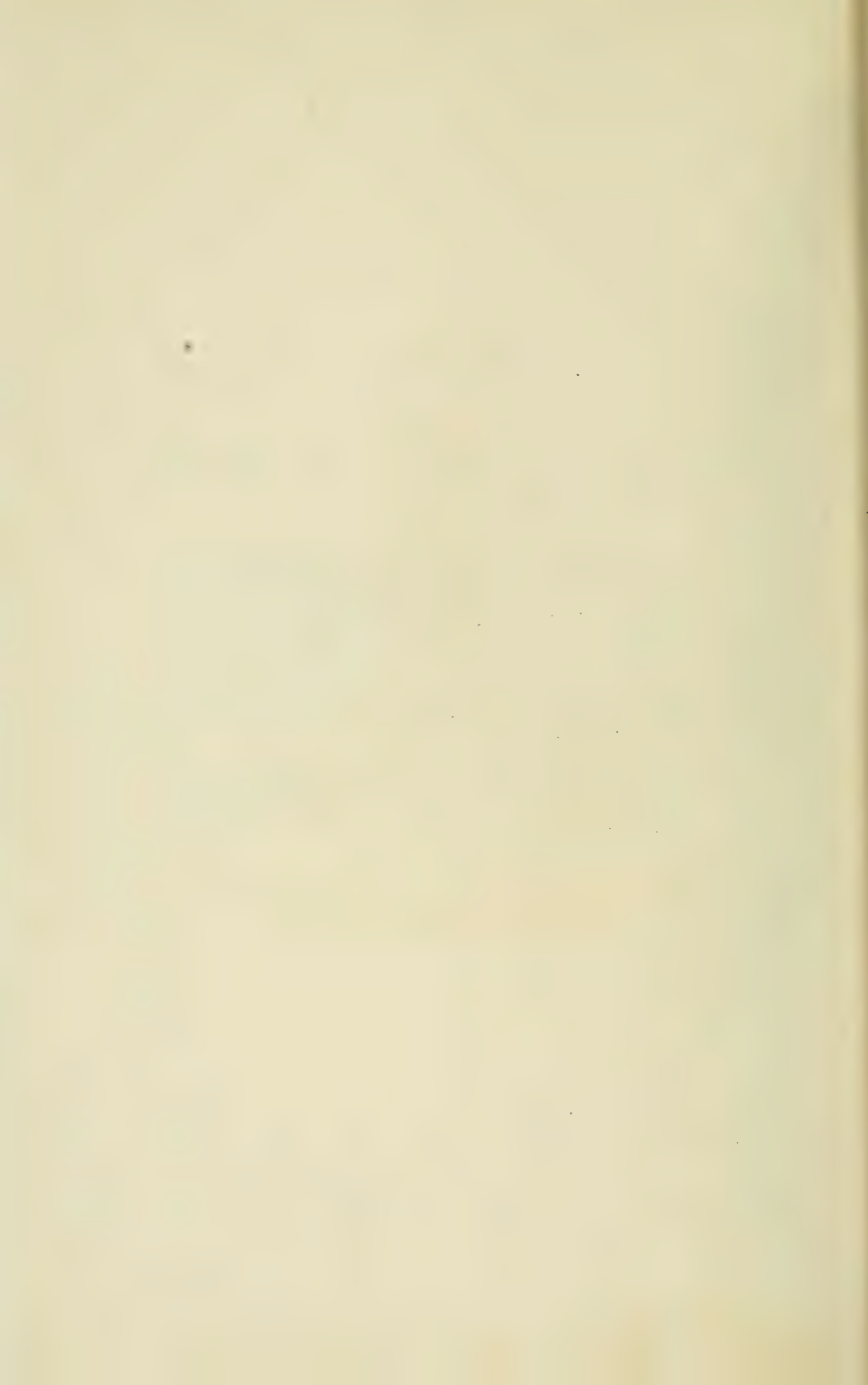
STATUE DE JEAN RACINE,

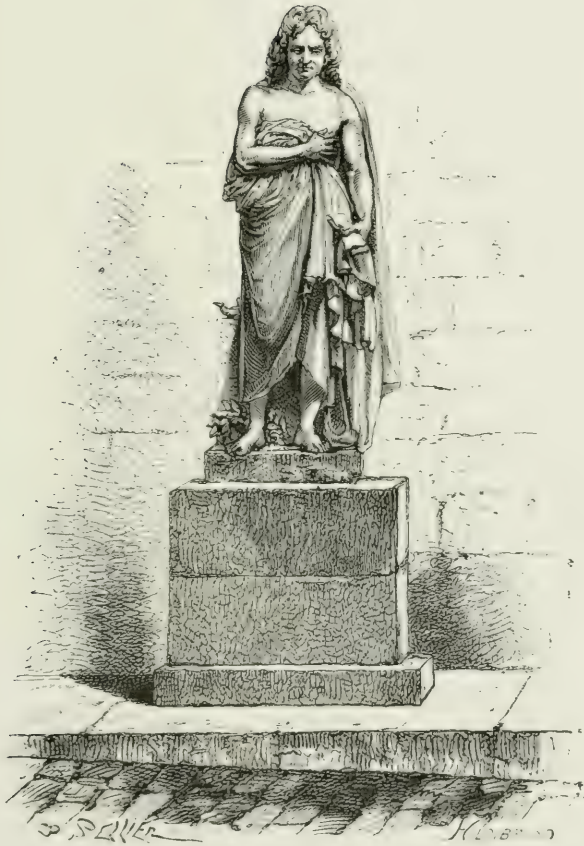
par David d'Angers.

Le dessin que nous donnons de cette statue est de M. P. Sellier.

Elle appartient à la ville de la Ferté-Milon, où elle a été érigée sur un piédestal de 1 mètre de hauteur, au milieu de la façade de l'Hôtel de la Mairie, entre deux colonnes surmontées d'un fronton. A la droite du poète est un cippe qui supporte une coupe, et sur lequel est inscrite la liste des pièces du théâtre de Racine. Le nom d'*Atthalie* se lit d'abord en commençant par le haut, celui d'*Esther* au-dessous, et ainsi de suite dans l'ordre chronologique inverse, jusqu'aux *Frères ennemis*. Une couronne appuyée sur le cippe ne laisse lire qu'à demi les noms d'*Alexandre* et des *Frères ennemis*.

Due à la munificence de Louis XVIII, la statue porte sur le côté gauche du socle cette inscription : *P. J. David*, 1828. Elle est arrivée à la Ferté-Milon le 24 juin 1828, et a été solennellement inaugurée le 29 septembre 1833.





STATUE DE J. RACINE, A LA FERTÉ-MILON

PAR DAVID D'ANGERS

Dessin de P. Sellier, d'après une photographie

Fac-simile de deux esquisses de la figure de J. Racine dessinées par son fils aîné Jean-Baptiste Racine sur la couverture d'un exemplaire d'Horace (1^{re} édition de Henry-Estienne) appartenant à la Bibliothèque nationale (Réserve Y 1030-Aa, in-8°).

Ce fac-simile a été dessiné par M. P. Sellier et chromolithographié par M. A. Pralon.

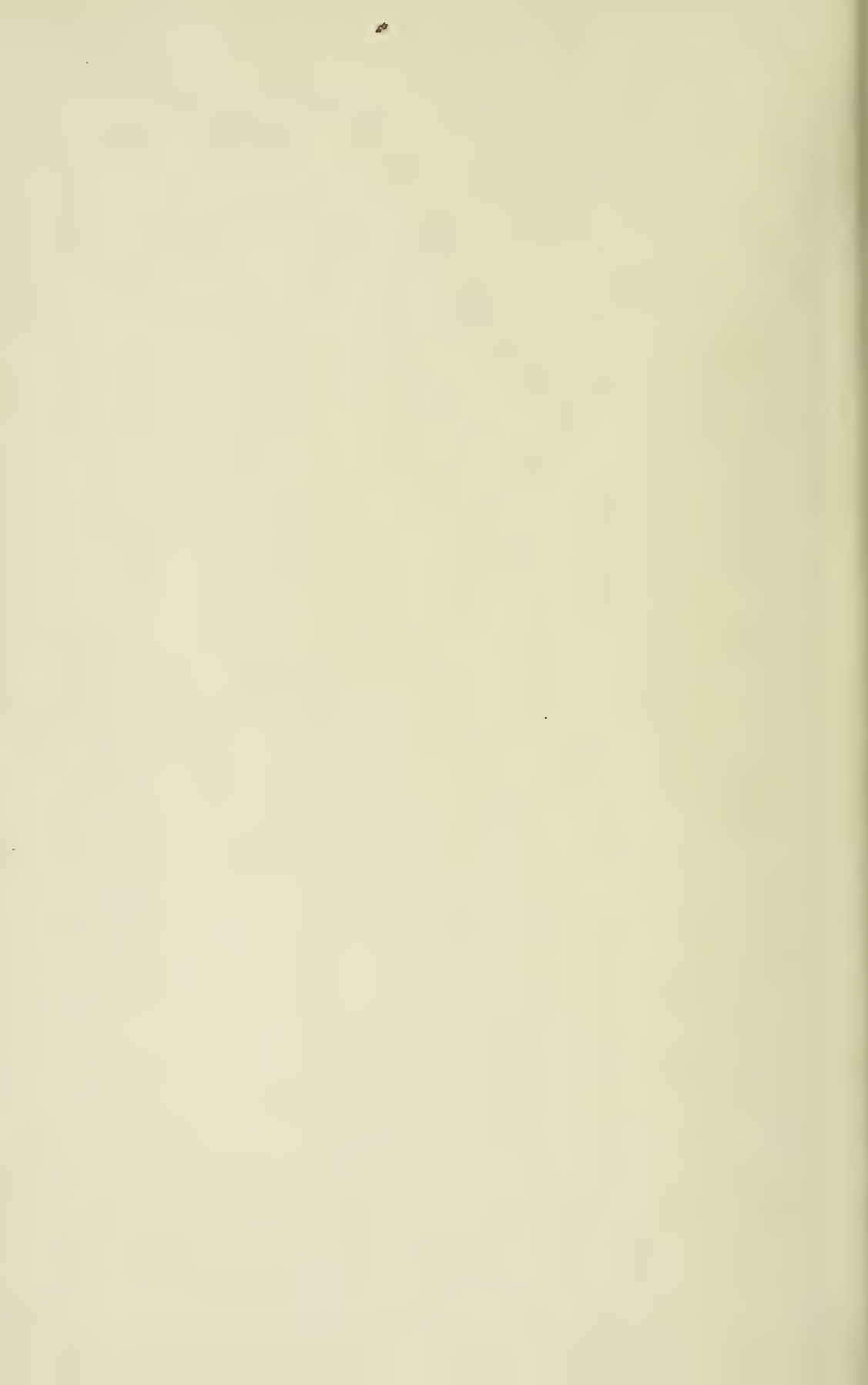


COPIE DE DEUX PORTAITS
dessinés par son fils aîné sur la couverture
de l'HORACE



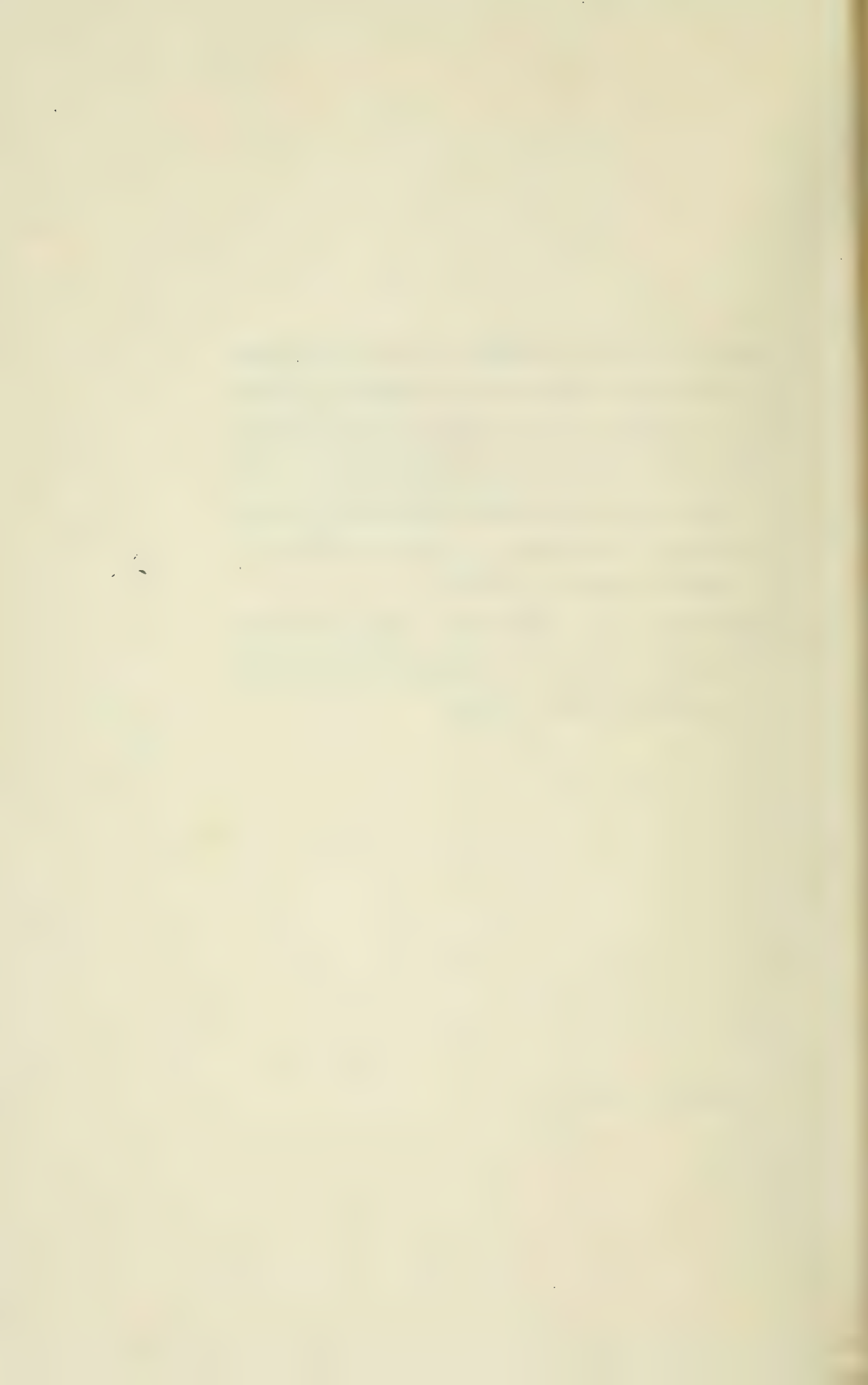
ITS DE JEAN RACINE

*en exemplaire incomplet de la 1^{re} édition
chez Estienne.*



Dessins des cinq médailles dont l'explication rédigée par Racine se trouve dans les registres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et a été imprimée dans le livre intitulé : MÉDAILLES SUR LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU RÈGNE DE LOUIS LE GRAND,... M.DCC.II, in-folio. — Voyez au tome V, p. 47-60.

Ces dessins, qui reproduisent ceux du volume in-folio de 1702, ont été copiés par M. P. Sellier, et gravés par M. H. Sellier.









II. Médaille pour LA VILLE D'ERFORD RENDUE À L'ARCHEVÊQUE DE MAYENCE (tome I, p. 54-55)



III. Médaille pour DUNKERQUE PORTIERE (Année II, p. 5-56)



IV. Médaille pour VOERDEN SECOURU (*volume I, p. 55-57*)



V. Médaille pour LA TREVE (Livre II, p. 66-67)

Imp. G. Charbon

Trois cartes dessinées par M. A. Thiollet et gravées par M. Erhard, d'après celles qui se trouvent à la fin du volume intitulé : *RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ AU SIÈGE DE NAMUR*, et imprimé à Paris par Denis Thierry, 1692. — Cette *Relation* est attribuée à J. Racine (voyez au tome V, p. 305-311).



LES GRANDS ÉCRAINS DE LA FRANCE.



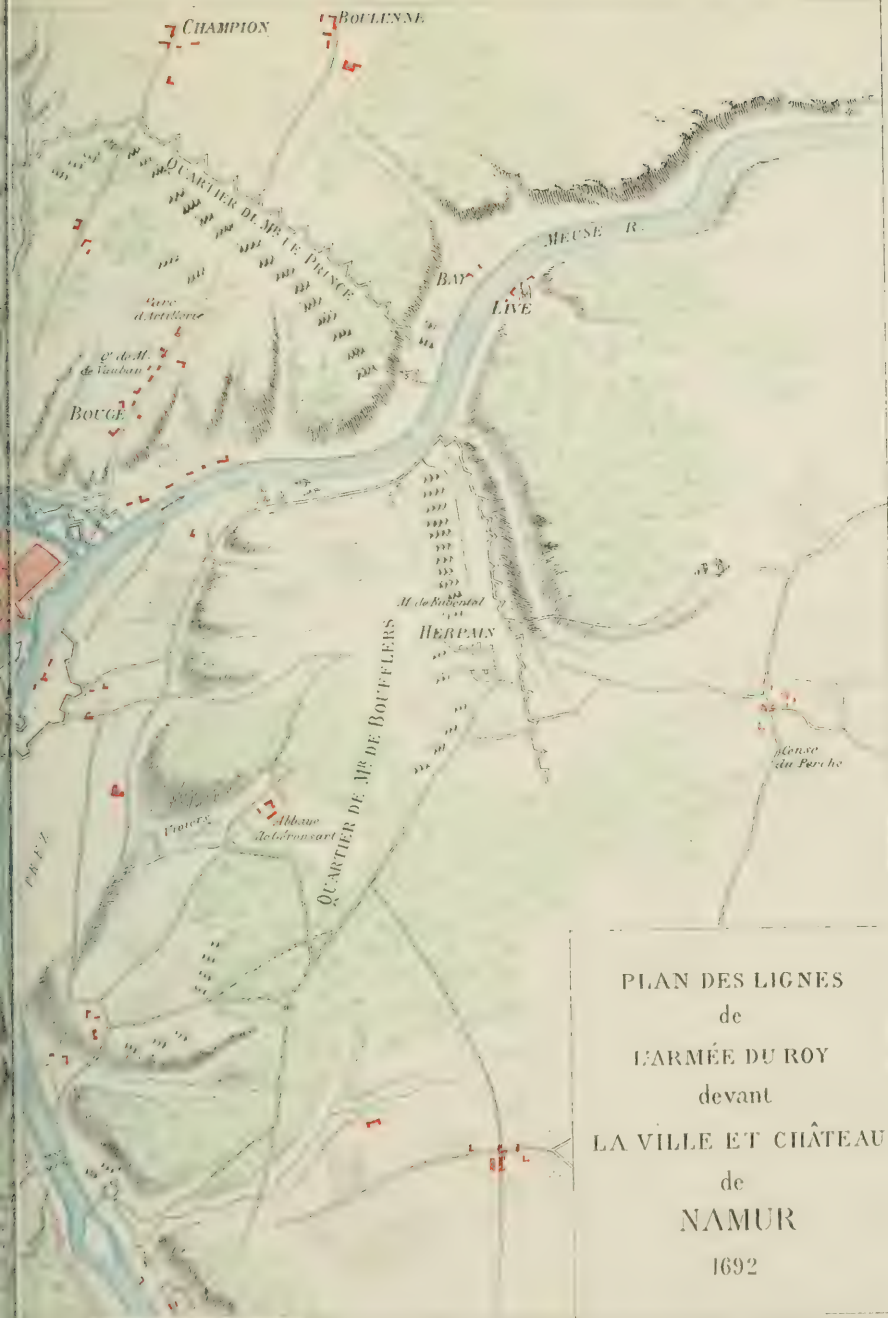


CARTE particulière
 des Mouvements faits
 et des Postes occupéz
 par LES ARMÉES DE FRANCE
 et CELLES DES CONFEDERÉZ
 pendant LE SIÈGE DE NAMUR
 1692

Grave par Erhart



Dessiné par Aug. Thiollot



PLAN DES LIGNES
de
L'ARMÉE DU ROY
devant
LA VILLE ET CHÂTEAU
de
NAMUR
1692

Gravé par Erhard

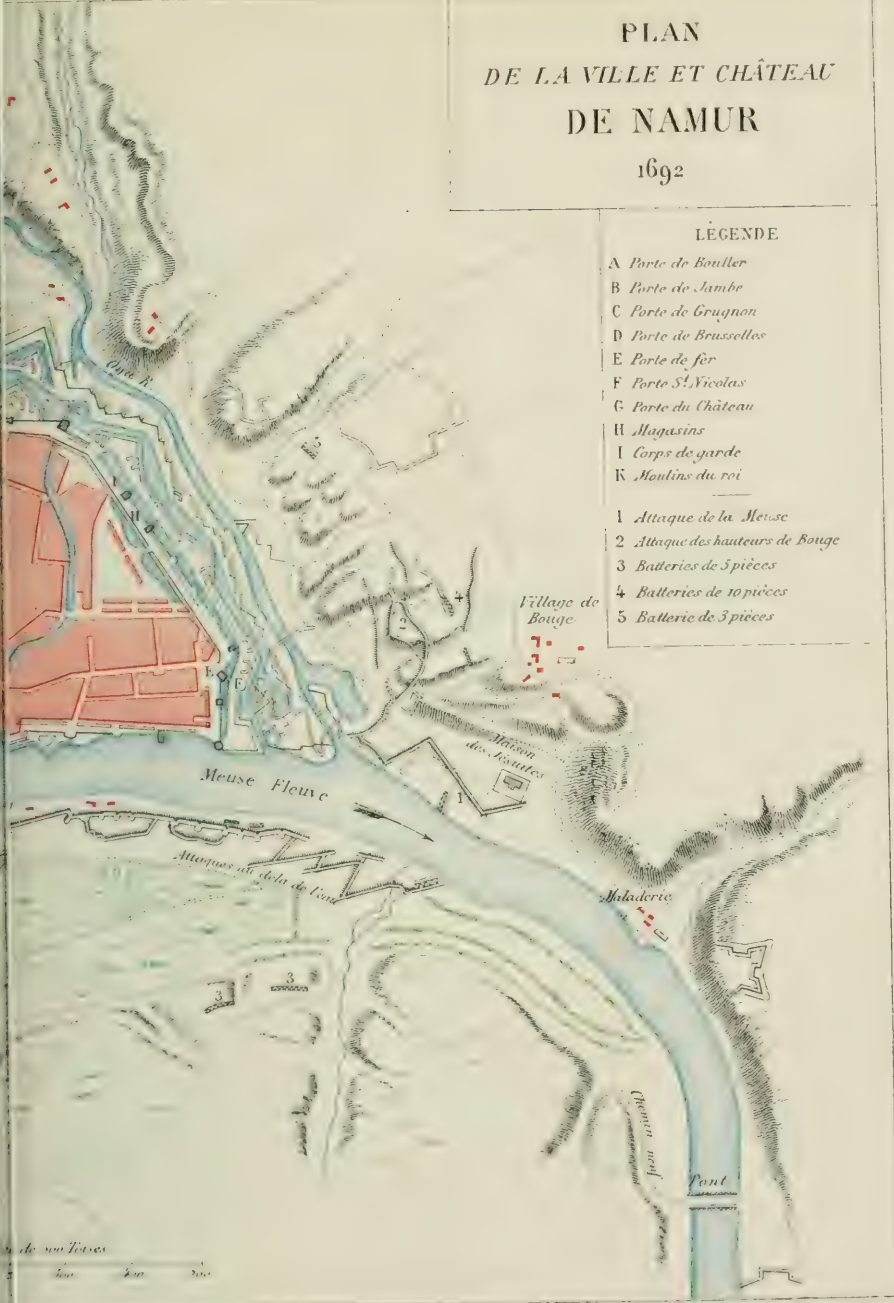


Dessiné par Thiellot

PLAN
DE LA VILLE ET CHÂTEAU
DE NAMUR
1692

LEGENDE

- A Porte de Bouller
 - B Porte de Jambre
 - C Porte de Gragnon
 - D Porte de Bruxelles
 - E Porte de fer
 - F Porte St. Nicolas
 - G Porte du Château
 - H Magasins
 - I Corps de garde
 - K Moulins du roi
-
- 1 Attaque de la Meuse
 - 2 Attaque des hauteurs de Bouge
 - 3 Batteries de 5 pièces
 - 4 Batteries de 10 pièces
 - 5 Batterie de 3 pièces

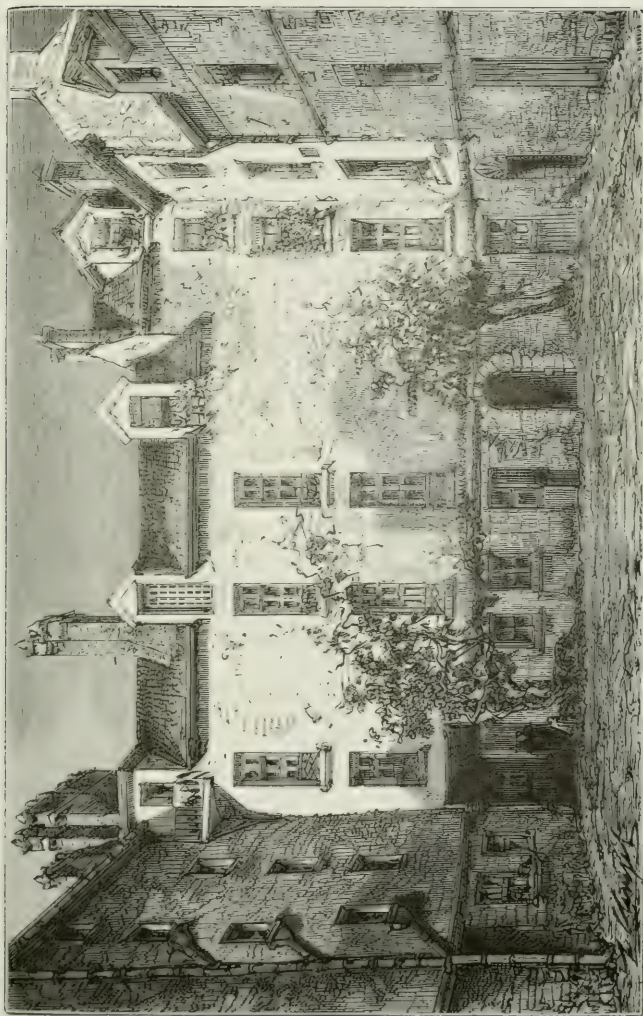


Gravé par Erhard



Vue, prise du côté de la cour, de la maison que Racine a habitée pendant les sept dernières années de sa vie, dans la rue des Marais, à Paris (aujourd'hui rue Visconti, n° 13). — Voyez au tome I, p. 158, note 2.

Cette vue, qui reproduit l'état actuel de la maison, a été dessinée d'après nature, par M. Hubert Clerget.



MAISON DE LA RUE DES MARAIS, HABITÉE PAR RACINE, DE 1692 A 1699

Dessin de H. Clerget, d'après nature

FAC-SIMILE D'AUTOGRAPHES

J. RACINE. — ALBUM.

1^o CANTIQUE spirituel à la louange de la Charité,
par J. Racine, imprimé au tome IV, p. 148-
152. — L'original est à la Bibliothèque nationale,
Manuscrits de J. Racine, tome II, *fonds fran-*
çais, n^o 12,887.

Canonique Spirituel
à la louange de la Charité
tiré de S.^t Paul. i. Corinth. ch. 13.

Les Méchants m'ont vanté leurs mensanges, bécotes.
Mais je n'aime que les paroles
De l'éternelle Vérité.
Plein du feu divin qui m'inspire
Je consacre aujourd'hui ma Lyre
A la céleste Charité.

En vain je parlerois le langage des Anges.
En vain, mon Dieu, de tes loüanges
Je remplirois tout l'univers.
Sans Amour, ma gloire n'égale
Que la gloire de la cymbale
Qui d'un vain bruit, frappe les airs.

Que sert à mon esprit de percer les abîmes
Des mystères les plus sublimes,
Et de lire dans l'avenir?
Sans Amour, ma science est vaine
Comme le songe, dont on peine
N'a rien de plus que le souvenir.

Que me sert que ma Foy transporte les montagnes,
Que dans les arides campagnes
Les torrens naissent sous mes pas,
Ou que ranimant la poussiere
Elle rende aux morts la lumiere,
Si l'Amour ne l'anime pas.

Ouy, mon Dieu, quand mes mains de ton mon heritage,
Aux pauvres, feroient le partage,
Quand mesme pour le nom Christian
Devant les croix les plus infames
Je liurois mon corps aux flâmes,
Si je n'aime, je ne suis rien.

Que je voy de Vertus qui brillent sur ta trace,
Charité, fille de la Grace!
Avec toy marche la Douceur
Que suit avec un air affable
La Patience inseparable
De la Paix son aimable heur.

Tel que l'A. Dre du jour d'écarte les tenebres
De la Nuit compagnes, funebres,
Telle tu chasses d'un coup d'oeil
L'Envie aux humains si fatale,
Et toute la troupe infernale
Des Vices, enfans de l'Orgueil.

Libre d'ambition, simple, et sans artifice,
Et tant que tu hais l'Injustice,
Autant la Verité se plaît.
Que peut la Colere, farouche
Sur un coeur, que jamais ne touche
Le soin de son propre intérêt?

Aux faiblesses d'autrui loins d'être inexorable,
Toujours d'un voile favorable
Tu t'efforces de les couvrir
Quel triomphe manque à ta gloire?
L'Amour, sait tout vaincre, tout croire,
Tout espérer, et tout souffrir.

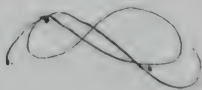
Un jour Dieu cessera d'inspirer des oracles.
Le Don des langues, les Miracles,
La Science aura son déclin.
L'Amour, la Charité divine,
Eternelle en son origine,
Ne connoîtra jamais de fin.

Un jour l'homme ne pourra plus se vanter,
En tant qu'il aura vaincu l'ignorance
Et l'ignorance des vertus.
Et l'homme, sans être plus sage,
Quand son esprit s'élève à la gloire
Et l'homme ne pourra plus se vanter.

Mes chers, icy bas ne sont qu'énigmes, ténèbres.
Mais Dieu sans voiles,
Nous éclairera dans les cieux,
Et ce soleil inaccessible,
Comme à ses yeux je suis visible
Se rendra visible à mes yeux.

L'Amour sur tous les Dons l'emporte avec justice.
De notre céleste Edifice
La Roy vine est le fondement.
La sainte Esperance l'éleve.
L'ardente Charité l'achève,
Et l'assurance s'environne.

Quand pourrai-je voir, o Charité suprême
Au Sein de la lumière même
Le cantique de mes desirs,
Et toujours brulant pour ta gloire,
Toujours puiser, et toujours boire,
Dans la source des vrais plaisirs.



2^o LETTRE de J. Racine à l'abbé le Vasseur (1659
ou 1660), imprimée au tome VI, p. 373 et 374.
— L'original est à la Bibliothèque nationale,
fonds français, n^o 12,886.

4 Ce Jeudi au matin.

Je vous envoie mon Sonnet. C'est à dire un nouveau Sonnet. Car je l'ay tellement chargé hier au soir que vous le méconnoîtrez. Mais je croy que vous ne l'en approuverez pas moins. En effet ce qui le rend méconnoissable est ce qui vous le doit rendre plus agréable, puis que je ne l'ay si de figure que pour le rendre plus beau et plus conforme aux regles que vous luy prescrivistes hier, qui sont les regles mesmes du Sonnet. Vous trouvierez estrange que la fin soit toute si differente du commencement. Cela me chagrist de mesme que vous. Car les Poëtes ont cela des Hypocrites, qu'ils défendent tousjours ce qu'ils font, mais que leur conscience ne les laisse jamais en repos. J'en estois de mesme. J'auois fort bien reconnu ce défaut, quoy que je fust tout mon possible pour monstret que ce n'en estoit pas un. Mais la force de vos raisons estant ajoutée à celle de ma conscience, a acheué de me conuaincre. Je me suis rangé à la maison, et y ay rangé aussi mon Sonnet. J'en ay changé la pointe ce qui est de plus considerable dans ces ouvrages. J'ay fait comme un nouveau Sonnet. Et quoy que si d'attemblable à mon premier, J'auois pourtant de la peine à le desauoir. Ma conscience ne me reproche plus rien. Et j'en prens un assez bon auyure. Je souhaite qu'il vous satisfasse de mesme. Je vous l'enuoyé dans cette esperance. Si vous le jugez digne de la sieue de Mad.^{elle} Lucrece, je seray heureux, et je ne le croiray plus indigne de celle de S. E. Retournez aux champs le plus tard que vous pourrez. Vous voyez le bien q; cause v^{re} presence

3^o LETTRE de J. Racine à MONSIEUR LE PRINCE, Henri-Jules de Bourbon (date incertaine, après 1687), imprimée au tome VII, p. 305 et 306. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscripts de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n^o 12,886.



Monseigneur

C'est avec une extrême reconnaissance que j'ai reçu
encore au commencement de cette année la grace que Votre
Altesse serenissime m'accorde si libéralement tous les ans.

Cette grace m'est d'autant plus chere que je la regarde
comme une suite de la protection glorieuse dont vous
m'avez honore' en tant de rencontres, et qui a toujours
fait ma plus grande ambition. Aussi en conservant
precieusement ~~mes~~ les quittances du droit annuel dont
vous avez bien voulu me gratifier, j'ay bien moins en
veuë d'assurer ma charge a mes enfans que de leur
conserver un des plus beaux titres que je leur puisse laisser
je veux dire les marques de la protection de G. A. S. Je
n'ose en dire d'avantage. Car j'ay exproue' plus d'une fois
que les remerciemens vous fatiguent presque autant que les
loüanges. Je suis avec un profond respect

Monsieur

De G. A. S.

Le tres humble tres obeissant et
tres fidelle serviteur Racine

4° LETTRE de J. Racine à Boileau (3 octobre 1694),
imprimée au tome VII, p. 126-130. — L'ori-
ginal est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits*
de J. Racine, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

a. Fontainebleau le 3.^e Oct re

Je vous suis bien obligé de la promptitude avec laquelle
vous m'avez fait réponse. Comme ~~me~~ je suppose que
vous n'avez pas perdu le vers que je vous ai envoyé
je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultés, et
en même temps vous dire plusieurs changements que j'ai
déjà faits de moi même. Car vous savez qu'un homme
qui compare, fait souvent son honneur en plusieurs facons.

Quand par une fin soudaine
Detrompez d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus.

J'ay choisi ce tour parce qu'il est contenu au vers qui
parle de la fin impromptue des Reponses, et je voudrois
bien que cela fust bon, et que vous pussiez ^{l'approuver} par
une fin soudaine, qui dit précisément la chose.

Voicy comme j'en avois mis d'abord
Et quand de l'esprit d'un bien frivole
Qui comme l'ombre s'en vole
Et ne revient jamais plus.

Mais ce seroit me paroitre un peu mis pour remplir le vers
Au lieu que qui passe et ne revient plus, me sembleroit assez
plein et assez vit. D'ailleurs j'ay mis a la 3.^e strophe
Pour nommer un bien frivole, et c'est la même chose
qu'un bien frivole. Ainsi tâchez de vous accoustumer a la

premiere maniere, ou ^{autres} nommez quelques chose qui vous satisfait
Dans la 2^e France

Miserables que nous sommes
Où s'égaroient nos esprits.

Infortuné n'étoit venu le premier. Mais le mot de
miserables, que j'ay employé dans Phedre à qui je l'ay
mis dans la bouche, que l'on a sçeu assez bien, m'a paru
avoir de la force, en le mettant aussi dans la bouche des
Remouez, qui s'humilient et se croient eux mesmes.
Pour le second vers, j'aurai mis

Dirent ils avec des crieux

Mais j'ay eu qu'on pouvoit leur faire tenir toutes ^{à notre dire} ces ^{discours} ^{par}
et qu'il suffisoit de mettre à la fin, Ainsi d'ore voir plaiant
et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précède
est le discours des Remouez. Je croy qu'il y en a des exemples
dans les Odes d'Horace.

Et voilà que nous plions

Je ne suis laise' outre à iner au texte, Eccē quomodo
computati sunt inter filios Dei. Et j'ay eu que ce tour
marquoit mieux la passion. Car j'ay pu mettre, Et
maintenant nous plions, &c. Dans la 3^e France

Qui nous mouroit la carrière
De la bienheureuse Paix.

On dit la carrière de la gloire, la carrière de l'honneur.

C'est-à-dire par où on vient à la gloire, à Monsieur. Voyez
si l'on ^{ne} pourroit pas dire de même la comédie de la
bienheureuse Laix. Au reste je ne devine pas comment je
te pourrois mieux dire. La III^e reste la 4^e Stance.

J'avois d'abord mis le mot de Repentance. Mais l'autre
qu'on ne disoit pas bien, les remords de la Repentance,
au lieu qu'on dit les remords de la ~~III~~ Pénitence, ce mot
de Pénitence en te joignant ^{avec} tardive, est assez consacré
dans la langue de l'Ecriture, sero poenitentiam agentes
Où est la Pénitence d'Antiochus, pour dire ^{une} la Pénitence tardive
et futile. On dit aussi dans ce sens la Pénitence des
Dammes. Pour la fin de cette stance je l'avois changée
deux heures après que ma lettre fut partie. Voici la

Stance entière,

Ainsi d'une voix plaintive

Exprimera ses remords

La Pénitence tardive

Des inconsolables Morts.

Ce qui, feroit leur délire,

Seigneur, fera leurs Supplices.

Et par une égale loy,

Les Sains puniroient des diables

Dans le souvenir des larmes

Qu'ils venent en pour toy

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout ce cy.
J'ay dit franchement que j'attendois votre Critique, avant qu'il de

donner mes vers au Musicien, et je l'ay dit à M^{lle} de M^{lle}
qui a pris de la' occasion de ne parler de vous avec beaucoup
d'amitié. Le Roy a entendu ^{par chance} les deux autres Antiques, et a esté
fort content de M^{lle} Moreau, à qui nous esperons que cela
pourra faire du bien. Il n'y a rien icy de nouveau. Le Roy
a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des Princes
sont revenus de l'année. Les autres arrivent demain ou
après demain. Je vous félicite du beau temps que nous avons
icy, car je croy que vous l'avez aussi à Auteril, et que
vous en jouirez plus tranquillement que nous ne, si ce n'est
à Paris entièrement avers.

La Harangue de M^{lle} l'abbé' Boileau a esté' louée' par beaucoup
en ce pays cy. M^{lle} de M^{lle} prétend que Richelieu en est
mort de douleur. Je ne sçay pas si la douleur est bien vray
mais la mort est bien véritable.

5° LETTRE de Mme Racine (avec quelques lignes ajoutées par J. Racine) à Jean-Baptiste Racine (6 octobre 1698), imprimée au tome VII, p. 286 et 287. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

Je vous écris mon cher fils au sujet de votre
père qui le voudrait faire lui-même se lever
et enjoché avant on remette dans le corps
et ayant été fort fatigué hier de
l'emétique qu'on lui fit prendre le quelle
a eue tout le succès qu'on en pouvoit
espérer en telle sorte que les médecins disent
quel n'y plus que ce tenir en repos n'ayant
plus rien à craindre dans la maladie
qui est à son retour n'ayant presque plus
de fièvre et vous m'endone une autre fois
le détail de la maladie de votre
père. Je vous a moi n'ayant point
d'inquiétude tout la crainte que votre
père est que l'inquiétude. On vous
faut prendre quelque parti pressé
qui vous détournerait de vos occupations
et ne lui seroit d'aucun soulagement
votre père espère de vous écrire lui
même incessamment et à moi l'embaras de
quelle il sennuie de ne point recevoir
de nouvelle on conseille fort à votre

aurait dans cette occasion que l'on ne despende un peu importante
à faire porter au Roy, il se pourroit faire que M. le Duc de Lorraine
pourroit en chose d'une telle manière que sa Majesté ne pourroit
pas nous de rien qu'il vous en eût chargé. Dites lui seulement
ce que je vous mande et laissez le faire. Adieu mon cher fils
J'ay bien jugé à vous, et. très fort aisé que vous soyez encore en
état de nous voir, s'il plait à Dieu. ne vous chagrinez point de la lettre
de votre père n'est plus bonne est quel est tout comble de
tout de son (est du mal) il vous servent à tout comme à Dieu
mon fils et vous embrouille et suis touché à vous

ce 6^{me} octobre, l'année de 14 bruno vobis
en lieu par m

de prendre ^{un} des cause de st amant
ex attendent le printemps qui ira lui
les leur avec mi felix et les accompagneras
et ce seroit une vie parfaite // le
temps de venir de mi lembassadeur ce
promot avec le notre. croiant bien que
mi lembassadeur vous y ameneroit
les medecins qui voient votre pere disent
qu'il couit beaucoup de ces coliques
comme les leurs mi finoit present
fort bien connoitre le temperament de
mi lembassadeur et dit quant qu'il
a mal fait d'aller a au la chapelle
tant il est absolument nauséux
depuis jeune. des le premier beaultemps
a st amant et il le presure a dire
la desus a mi façon

Rembrasse de tout mon coeur M. de Lamb.
Quoy qu'il ne soit nullement necessaire que
vous me veniez voir, si neanmoins M. de Lamb.

A Monsieur
Hollande

Monsieur Racine gentilhomme
ordinaire du roy & chef monsieur
ambassadeur de France
A La Haye

6° LETTRE de J. Racine à la Mère Agnès de Sainte-Thècle, sa tante (9 novembre 1698), imprimée au tome VII, p. 295-299. — L'original est à la Bibliothèque nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds français*, n° 12,886.

L'arrivage d'auant-hier de Melun, fait fatigue' mais
contout au dernier point de ma chère enfant. J'ay
beaucoup d'impaticnce d'auoir l'honneur de vous voir
pour vous dire tout le bien que j'ay receu en elle.
Je vous diray cependant en peu de mots que j'ay au
nouue' l'esprit et le jugement extr'ordinair, ferme,
une piété' ve' sincere, et sur tout une' douceur et
une tranquillité' d'esprit merueilleuse. C'est une
grande consolation pour moy ma ve' chere Sœur,
qu'au moins quelqu'un de mes enfans soit ~~reueu~~
par quelque petit endroit. Je ne puis m'empescher de
vous dire un trait qui vous marquera tout ensemble et
son courage et son bon naturel. Elle auoit fait l'acte
de mon regider, sa mere et moy pendant la ceremonie
de peur d'estre attendris du trouble ou nous estions.
Comme ce vint le moment ou il falloit qu'elle
embrassast selon ~~l'usage~~ la coutume toutes les Sœurs,
apres qu'elle eut embrasse la Superiorie avec Religieuses
anciennes ~~elle se tourna vers~~ luy, fit embrasser sa
Mere et sa Sœur ainee' qui estoient la apres fondant
en larmes. Elle sortit tout son sang ne troubler a
cette véné'. Elle ne laissa pas d'acheuer ~~la~~ la ceremonie
avec le mesme air modeste et tranquille qu'elle auoit
eu depuis le commencement. Mais des que vous fut fin

elle se retira au sortir du choeur dans une petite
chambre ou elle laissa aller le cours de ses larmes
dont elle pensa au trépas, au souvenir de celles
de sa Mère. Comme elle étoit dans cet état on
luy vint dire que M. l'Archevêque de Sens
l'attendoit au parloir avec ses amis et unq. Elle
allant dit elle, il n'est pas temps de pleurer. Elle
s'excita même à la gaieté et se mit à lire de sa
propre foiblesse et arriva en effet en souriant au
parloir, comme si rien ne luy fust arrivé. Je vous
avoue ma chère Sœur que j'ay esté touché de cette
fermeté qui ne paroit assez au dessus de son âge.
M. Fontaine qui comme vous savez est venue à
Melun assista à toute la cérémonie et me parut très
~~très~~ ^{très} de ma fille. Le sermon de M. l'abbé
Boiteau fut très beau, et exprima de grandes vérités.
Tout cela a fait un terrible effet sur l'esprit de
ma fille aimée, et elle paroit dans une fort grande
agitation, jusqu'à dire qu'elle ne sera jamais du
monde. Mais on n'est guère en ces sortes
de mouvemens qui peuvent passer comme bien d'autres
qu'elle a plusieurs fois vus. Elle ira demain
à Paris - M. le Noir que j'ay esté voir cette
après dîner. Il y ay nommé M. de S. Claude
à qui j'ay rendu compte de tout ce que M.

Mlle' Bateau m'a dit une vobse affaire de M^{rs} qui
Ma femme enverra demain chez Jeanne une boîte
où elle a mis les habits les plus nécessaires pour
Franchon, dont vous vous suppliez de nous mander
des nouvelles. J'ai conté à Marotte que Franchon
étoit avec vous. Quoy qu'elle soit grande impatience
de l'avoir avec elle, elle m'en a fait une
extrême joye. Elle a voulu plus de vingt fois la lettre
que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire, et
^{not} sa principale confiance en vos prières. J'oubliois
de vous dire qu'elle aime extrêmement la lecture
et sur tout des bons livres, et qu'elle a une manière
surprenante. Exentez un peu ma timidité pour un
enfant dont je n'ay jamais eü le moindre sujet de
plainte, et qui s'est donné à Dieu de si bon cœur,
quoy qu'elle fust assurément la plus jolie de tous
nos enfans, et celle que le monde auroit le plus
attiré par ses dangereuses charmes. Ma femme et
^{nos} ~~mes~~ petits enfans vous adressent tous de leur respect
et font mille complimens à Franchon. Ma fille
aimée s'est donnée l'honneur de vous écrire.
Il m'est resté de ma maladie une disette d'aucun
droit, dont j'auray s'enveigné un peu d'ingratitude
à M^{rs} de S. Claude. Mais M^{rs} Morin que j'viens

de voir m'a cure que ce ne soyeit rien, et
qu'il la feroit passer pour a peu par de petits
remedes qui ne me feroient aucun embarras. C.
reste je suis a toy bien bien merey.

Je suis bien plus en peine pour ma sœur Gabell.
Agnes, dont je suis bien fache' de n'ay pas vu de
aucune nouvelle certain. Madame la Comtesse de
Gramont m'a dit que M. Rodart luy en avoit
parle' a Fontainebleau avec de grandes inquietudes.
Ne doutez pas qu'il n'ait consulte' M. Felix
et qu'il ne l'aille voir de qu'il sera de retour.
On m'a dit-ou'il n'arriveroit icy que Jeudi.

Je n'ay point este surpris de la mort de M. du
Fosse. Mais j'en ay este' un peu touché. C'estoit pour
ainsi dire le plus ancien Amy que j'eusse au monde.
Plustot Dieu que j'eusse mesme profite' des gran-
des exemples de pieté' qu'il m'a donnez. Je vous
demande pardon d'une si longue lettre, et vous
suis toujours de m'assister de vos prieres.

7^o TESTAMENT de J. Racine, imprimé au tome VII,
p. 356 et 357. — L'original est à la Bibliothèque
nationale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I,
fonds français, n^o 12,886.

Au nom du Pere et du Fils et du
Saint Esprit.

Je desire qu'apres ma mort mon corps soit porté a
Port Royal des Champs, et qu'il y soit inhume' dans le
Cimetiere aux piez de la fosse de M.^r Harmon. Je supplie
mes humblement la Mere Abbessse et les Religieuses de
vouloir bien m'accorder cet honneur, quoy que je m'en
reconnoisse mes indigne et par les ~~scandales~~ ^{scandales} de ma vie
passée, et par le peu d'usage que j'ay fait de l'excellente
éducation que j'ay receüe autrefois dans cette Maison
et des grands exemples de pieté' et de penitence que j'y ay
veuë et dont je n'ay esté qu'un sterile admirateur.
Mais plus j'ay offensé Dieu plus j'ay besoin des
prieres d'une si sainte Communauté pour ~~obtenir~~ ^{attirer}
misericorde sur moy. Je prie aussi la Mere Abbessse
et les Religieuses de vouloir accepter une somme de
Huit cens livres que j'ay ordonné qu'on leur donne
apres ma mort. Fait a Paris dans mon cabinet
le dixième Octobre mille six cens quatrevingt dix
huit. Racine

8° LETTRE d'Antoine le Maistre à J. Racine
(21 mars 1656), imprimée au tome VI, p. 371
et 372. — L'original est à la Bibliothèque na-
tionale, *Manuscrits de J. Racine*, tome I, *fonds*
français, n° 12,886.

l'original de ce manuscrit.

+ Le 20 de May

Mon fili Je vous prie de m'envoyer au plus
tost l'Apologie des Saints Peres qui est à moy & qui
est delà supposition. Elle est notée avec un
marbre in 4. J'ay veu le 5 volumes de mes
Comitez que vous aviez fort bien empaquetés. Je
vous en rendrai. Mandez moy si vous m'avez
mis au chapeau bien corrigé par de belles
Et si vous avez ou 2 volumes de S. Chrysostome
Et voyez le bel ouvrage de S. Chrysostome
Il faudroit mettre de bon dans de chercher de bien
ouir pour a fin q' les souris ne le rongent pas
faisij mes recommandations a Madame Racine & a votre
bonne tante. Et s'il y a des combats en tout. La justice
me doi toujours se laisser ordonner de la part de
jeun s'émanciper. Pour que Dieu nous fera un
ou vous est. Cependant il faut se fier de profiter de
une passion & de faire quelle nous servent à nous
detacher du monde qui nous parait si curieux de la
fièvre. Bon jour mon cher fili. Aimer toujours
votre Père et en vous aime. Amour un d'

Every day every night
my Father in Jesus.

+

Le. P. P. P. P. P.

A. P. P. P. P.

9° LETTRE d'Antoine Arnauld à J. Racine
(2 juin 1692), imprimée au tome VII, p. 40 et
41. — L'original est à la Bibliothèque nationale,
Manuscripts de J. Racine, tome I, *fonds fran-*
çais, n° 12,886.

Le 2. Juin.

A un aussy bon amy que vous, si genereux et si effectif, il ne faut point de preambule. Jay des obligations extremes a un echevin de Liege nomme Monsieur de Cartier, parfaitement honneste, ^{homme,} et si que je considere plus, ^{bon} fort-^{bon} chretien. Il ordina et avec raison ce qui pourra arriver apres la Prise de Namur, que l'on doit regarder comme indubitable indubitable. On cherchoit des recommandations pour luy aupres de M. le Marchal Luxembourg. Mais j'ay apprise ceux qui en voulaient escrire a il, qu'il n'y en avoit point de meilleure que la vostre. Envoies donc, mon tres cher amy, tout ce que vous avez de credit dans cette maison, afin qu'il connoisse que la priere que je vous ay faite pour luy n'a pas esté inutile. Il voudroit bien aussy avoir des sauvegardes de sa majesté, pour la maison de Liege qui est fort belle, ^{cette terre pour contribution, et aussy} et pour une terre qui se dans le pays de Limbourg aupres de ^{appelle} l'Abbaye de Rollicuc. J'en ay escrit a M. de Pomponne, et l'ay prie instamment de me faire ce plaisir si y a moien. Mais vous estes si bon que vous ne trouverez pas mauvais, que je vous conjure d'en estre le solliciteur. Si le petit amy qui est depuis si long temps aupres de moy peut passer jusques au camp ce sera luy qui vous rendra ce billet, et qui vous entretiendra de beaucoup de choses qui se peuvent mieux dire de vive voix. Je suis tout a vous, mon tres cher Amy.

Monsieur

Monsieur Racine gentil-
homme ordinaire du Roy.

10° LETTRE de Jean-Baptiste Racine à Louis Racine
(3 septembre 1742?), imprimée au tome VII,
p. 333-335. — L'original appartient à M. Au-
guste de Naurois.

M. de Naurois nous en a envoyé une photographie, que nous avons
fait reproduire pour cette édition.

Je ne suis pas moins surpris que vous de la nouvelle que vous
me mandez; je savais que la première partie de l'ouvrage en question
estoit imprimée; mais je ne savois pas que la seconde le fust et je
doutois mesme quelle existât. On m'apporta il y a environ trois mois
une copie de la première partie pour scaudir de moy si elle estoit de
mon Pen; je répondis que je ne pouvois rien assurer là dessus, n'ayant
jamais eü aucune connoissance de cet ouvrage; qu'il estoit vray que j'en
avois souvent entendu parler à M^r. Duprescaux qui le rapportoit fort
comme un morceau parfaitement bien écrit mais que j'avois tout ce que
j'en scaudis. J'estois extrêmement jeune quand je perdis mon Pen, et il ne
m'a jamais lâché le moindre mot de cela. Il est vray que deux jours
avant que de mourir, M^r. Dodart estoit au chevet de son lit, et me dit
d'aller chercher dans son cabinet une petite capotte noire que j'ay encore,
et qu'il en tira devant moy un manuscrit petit in 8^o qu'il remit entre les
mains de M^r. Dodart, je me relevai, et ils furent long tems à parler
ensemble. M^r. Dodart emporta le MS en lui disant qu'il espéroit le lay
rendre; vous sçavez ce que j'estimais. On m'a dit depuis que ce mesme M^r.

Quand vous virez le M^e. sur les mains d'un de ses amis qui aura
sanctifié son bon malin qui n'aurait jamais vu cela. Le commançait à
personne, mais de quoy ne venant point à bout des Jésuites et surtout
des Jésuites impitoyables? Il dit que ce ouvrage est de mon Père & le
vous leur écrire, mais où en est la preuve? à moins qu'ils ne disent qu'il
de qui de le viennent. Il est certain que mon Père avait eu dessein d'écrire
cette histoire, et cela en faveur de M^e. le Cardinal de Noailles qui le pria
de vouloir bien le mettre au fait des affaires des Religieuses de P. & D. D.
et en fut peu instruit. Et ce qui fut qu'après la mort de M^e. le C^e.
je m'adressai au Maréchal de Noailles d'aujourd'hui et lui demandai le
parmy les papiers de M^e. son Oncle il ne m'en avait rien trouvé. Il me répondit
que non. J'en fis de même à la mort de M^e. D'Orléans et j'en demandai
des nouvelles au premier Médecin son fils qui me dit qu'il n'en avait
jamais entendu parler à son Père. Il bien que j'ay toujours eu l'ouvrage
pétion et ne puis deviner par quelle voye il peut s'en être tombé entre les
mains des Impriemeurs. Je m'en vais chercher à voir cette seconde partie dans
je suis fort curieux, car avec nous je devrais fort de son existence et je
croys que ceux qui nous donneront la première, nous auront sans doute
donné la seconde, à moins que ce ne soit une fautive de Libraires pour faire
à acheter deux fois l'ouvrage

A l'occasion de cela ne pourriez-vous pas pour M^r le Chancelier ou M^r.
D'Argenson de nous donner le privilège des œuvres de mon Père, pour les
purger de quantité de choses que les Libraires y ajoutent. Il en a mis dans
la dernière des épreuves qui ne sont point de lui, les deux autres
consist M^r Nicole avec la correspondance. Il est monnaies qu'ayant
laissé des enfants qui savent lire on a abandonné un pareil livre à l'avidité
et à l'ignorance des Libraires et des Éditeurs les adjoints. Pour ceux qui
grossissent le leur ils ne s'en souviennent point, et y font jus qu'à la page
faute comme l'aveur.

Ce 3^e 7^e bre

Monsieur

Monsieur Sacre-Duc de
Tours du Roy
L. L. L.

11^o Additions manuscrites de Louis Racine sur un
exemplaire de 1747 des *Mémoires contenant
quelques particularités sur la vie et les ouvrages
de J. Racine*. Cet exemplaire appartient à la Bi-
bliothèque nationale.

Les trois courtes additions que nous avons choisies parmi beaucoup
d'autres ont été imprimées au tome I : la première à la page 290,
lignes 21-26 ; la seconde à la page 217, lignes 10 et 11 ; la troisième à la
page 354, note 3.

se d'Harvieu.

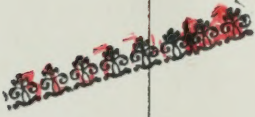
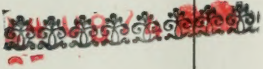
Quoiqu'il soit naturel de penser qu'un génie aussi
vif que le sien, animé par une grande passion
pour l'étude, et conduit par d'excellentes méthodes,
ait dû faire en peu de temps le P. Royal de grands
progrès, on a cependant peine à comprendre comment
ce grand homme n'a pu en faire si rapides, le juge de
ces &c.

Il paraît peu inquiet, c'est-à-dire que par
son zèle pour la régularité et l'inquiétude
les autres.

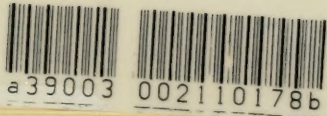
Il a mis en œuvre de très bons auteurs de l'école
latine et française et se l'a vu de la même
1^{re} édition 1741 et depuis mis en œuvre. A présent
la Bibliothèque française n'est que le volume 1^{er}, et
il a donné la mise en latin.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due



08 FEB. 1993
28 JAN. 1993



CE PQ 1885

1865 V010

COO RACINE, JEAN OEUVRES.

ACC# 1216381

